



Toulouse le 10 janvier 2025

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A2DRC4 DU 12 DECEMBRE 2024 A LA CNAV

Présents :

Jean-Claude Reuzeau – Dominique Gérard – Jean-Marie Damelincourt – Gérard Ropert - Joëlle Huillier – René Marbach – Francis De Block

Excusés :

Maria Doumeingts – Robert Durand – Jean-Louis Thierry – Marie-Hélène Palmier – Patrice Rossez – Béatrice Lorthois – Fernand Fortuné

Etait également invité : Alain Cochard de l'AMIDROSS

Béatrice Lorthois et Fernand Fortuné ont donné procuration à Dominique Gérard

Jean-Claude Reuzeau ouvre la séance et demande à Alain Cochard de se présenter. Celui-ci salue l'assemblée et apporte les précisions suivantes : originaire du Grand Est, il habite Tours et a fait ses études à Lille. Il a commencé à la CRAMIF comme informaticien, a poursuivi à l'ACOSS de 1975 à 1982. Il a fait le CNESS en 1980 (19^{ème} promotion). Il a continué sa carrière comme Agent Comptable à la CAF d'Angoulême pendant 15 mois avant de la poursuivre, pendant 26 ans comme Directeur dans les URSSAF d'Angoulême, Tours et Melun.

Jean-Claude Reuzeau le remercie et passe à l'ordre du jour.

I – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 juin 2024 à Rouen.

A l'unanimité, le procès-verbal est adopté.

II – Présentation de l'AMIDROSS

Alain Cochard présente ce point.

L'AMIDROSS résulte de la fusion réalisée en 2019 entre l'AMIDRAF, amicale des CAF, et l'ADRUGE, amicale des URSSAF.

L'ADRUGE est née en 2003 mais n'a été nationale que dix ans plus tard. Alain Cochard en est le Président depuis 7 ans.

L'AMIDRAF était nettement plus ancienne 1974. Les deux associations ont nourri des collaborations pendant plusieurs années et ont fini par fusionner, laissant les statuts ouverts aux autres Branches et Régimes.

L'AMIDRAF avait deux atouts résultant à la fois de son nombre d'adhérents et de son ancienneté : une capacité à réunir un nombre conséquent de personnes dans ses occasions de rencontres et l'état d'esprit de ses membres, pour beaucoup, anciennement très concernés par la vie de l'amicale. L'AMIDROSS en a hérité. Néanmoins, il ne faut pas se cacher que le renouvellement des générations est difficile.

L'AMIDROSS est une amicale conviviale, en soutien de ses adhérents. Elle organise des voyages (40 participants avec les conjoints) et tient une réunion en région, chaque année. Il est cependant constaté une désaffection des nouveaux adhérents et il a fallu innover en organisant des déjeuners en région. Il a également été envisagé un élargissement par parrainage aux conjoints, aux administratifs, aux cadres supérieurs.

Alain Cochard cite des adhérents que nous connaissons : Daniel Bary, Michel Bonin, Philippe Renard, Jean-Pierre Thévenin, Jean-Marie Diem.

Historique de l'A2DRC4

Jean-Claude Reuzeau le remercie et fait l'historique de l'A2DRC4

En décembre 2010, à l'initiative de collègues retraités des CRAM, il a été souhaité la création d'une association et l'Assemblée Générale Constitutive s'est tenue à la CARSAT Midi-Pyrénées le 8 avril 2011. Beaucoup de collègues anciens se sont montrés intéressés, Maurice Basile (Agent Comptable de la CGSS Martinique), Mme Barrat (Agent Comptable de Nancy), Jean Delorme (Agent Comptable de Dijon), Pierre Deltail et Lucien Bussy (non-salariés), Yves Bellande (Directeur Adjoint de Toulouse), Noël Rios ((Directeur de Lille), Jacques Poudou (Fondé de Pouvoir de la CNAV), Jean-Paul Paulette(Directeur de Lille), Bernard montagne (Agent Comptable Lille), Alain Roux (Directeur de Montpellier), Jacques Enjalbert (Agent Comptable à Toulouse), Maurice Bollard (Directeur de Dijon), Gilbert Henner (Directeur Informatique Toulouse), Fernand Fortune (Martinique), Joëlle Huillier (Lyon), Alain Duthoit (Directeur Adjoint Lille) Donald Goldie (Directeur Rennes), Bernard Loiseau (Directeur Clermont-Ferrand), Michel Danrey (Directeur Adjoint Dijon), Werner Schwartz (Directeur Strasbourg), Raymond Kriegel (Strasbourg).

Le 21 juillet 2016, le président de l'association, propose la dissolution de l'association. Elle a cependant été réactivée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le 18 mai 2018 et fonctionne depuis sur le modèle d'un ou deux Conseils d'Administration par an (hormis la période COVID) sur le modèle d'une ½ journée Conseil d'Administration, un repas convivial en soirée, une visite le lendemain.

Jean-Claude Reuzeau donne la parole aux participants. Ceux-ci conviennent de réfléchir à des pistes de rapprochement. Il est suggéré l'idée d'inviter les adhérents de chaque association à des réunions réciproques. Il est convenu de lancer des pistes de réflexion.

III – Intervention de Virginie Charles Bray

Jean-Claude Reuzeau souhaite la bienvenue à Virginie Charles Bray. Il la remercie de remplacer, au pied levé, Renaud Villard qui, retenu par d'autres obligations, n'a pu se libérer. Jean-Claude Reuzeau lui indique qu'une des préoccupations majeures de l'association est de pouvoir contacter les agents de Direction partant à la retraite et il demande à Virginie Charles Bray si la CNAV a la possibilité de nous informer des départs des Agents de Direction. Il lui demande également si la CNAV est en capacité de nous fournir des experts ou des « sachants » pour animer nos colloques ou nos réunions.

Virginie Charles Bray nous signale que la CNAV organise des entretiens annuels des Directeurs qui correspondent à un temps de partage collectif des Directeurs et Directeurs Adjoints et auxquels elle participe. Ces partages viennent en complément de l'entretien annuel et ont un temps d'échange entre la CNAV et les Caisse concernant leur équipe de Direction.

Elle nous demande de lui adresser un document support présentant l'Association et ses objectifs pour en parler avec Renaud Villard. Jean-Claude Reuzeau lui transmettra ce document dans les meilleurs délais afin qu'elle puisse présenter l'A2DRC4 lors des échanges qu'elle aura avec les Directeurs de Caisses. Elle nous signale deux pistes de recherche : ARCARD et le lien avec l'EN3S. Elle nous signale que Joëlle Traniello a repris l'association des Directeurs et que Valérie Albouy, a remplacé Pascale Dreuil.

Elle passe ensuite en revue, certains sujets :

1- Mise en œuvre de la réforme retraite

La CNAV est satisfaite de cette mise en œuvre qui s'est bien passée. En matière d'activité téléphonique, le pourcentage d'appels aboutis en 2023 est de 89%. Il est acté le renforcement de la politique de rendez-vous. La gestion des stocks est stabilisée et il est entrepris un gros travail sur la qualité de la liquidation.

Le taux d'incidence financière est en dessous de 1%. Un travail statistique a été conduit sur les contrôles (data mining – non recours). En matière de Droit Propre, il y a un problème de vigilance sur les prestations soumises à condition de ressources.

2 – Action Sociale

Il y a continuité des objectifs : Aide à Domicile – Action Inter Régime – Habitat Alternatif. La norme est l'appel à projet avec financement à la clé. On cherche à développer la culture de Prévention Active (site ICOPE).

En interne, il est mené une action sur l'absentéisme de longue durée (Travail Inter Branche).

3 – Lutte contre la fraude

Dans ce domaine, la COG est plus ambitieuse. Le Conseil d'Evaluation des Fraudes est venu commenter l'impact des fraudes dans la Branche.

Les Ressources sont partagées avec d'autres opérateurs pour les populations en difficulté.

4 – COG

En attente d'agrément.

En CONCLUSION

Les participants sont satisfaits de la présentation faite par Virginie Charles Bray et pour ses réponses à nos questions.

Virginie Charles Bray a fait des propositions pour nous permettre d'augmenter potentiellement le nombre d'adhérents. Des réunions vont démarrer avec les Directeurs de Caisse et Renaud Villard pour aborder la connaissance des départs de leurs Agents de Direction.

Pour permettre à Virginie Charles Bray d'être notre relais auprès des Directeurs, il a été convenu que Jean-Claude Reuzeau lui adresse un certain nombre d'informations relatives à notre association pour un débat d'environ 1 heure.

IV – Situation financière

Dominique Gérard présente ce point :

I – Situation financière de l'association

1 – Compte courant

La situation financière provisoire de notre association, qui est arrêtée au 30 novembre 2024, est saine.

Le solde au 31 décembre 2023 s'élevait à 110,40€.

Les dépenses du 01.01.2024 au 30.11.2024 sont de 87,73€. Elles se décomposent en deux types de dépenses :

- . Banque (Crédit Mutuel) : 31,00€ (frais bancaires et cotisation carte de dépôt)
- . OVH (Hébergeur de notre site Internet) : 56,73€ prélevés en 2 fois (47,38€ et 9,35€)

Ainsi le Crédit Mutuel représente 35,34 % de nos dépenses et OVH 64,66%.

Les recettes du 01.01.2024 au 30.11.2024 sont de 680,00€. Elles se décomposent en deux types de recettes :

- . Cotisations payées par les adhérents : 380,00€ (360€ pour les 18 cotisations 2024 et 1 cotisation 2025 : 20€)

. Remboursement en 2024 des avances faites par l'association en novembre 2023 (300€) pour réserver à Colmar d'une part le guide pour le Musée Uterlinden et d'autre part le restaurant.

Ainsi, le solde au 30 novembre 2024 s'élève à 702,67€.

2 – Compte sur livret

Le solde au 31 décembre 2023 s'élevait à 1 521,06€. Il est identique au 30.11.2024 dans la mesure où les intérêts 2024 ne seront crédités sur notre compte qu'au 30.12.2024.

Pour information, les intérêts 2023 (43,07€) qui ont été versés par le Crédit Mutuel au 31.12.2023 sont comptabilisés dans la situation arrêté au 31.12.2023 qui a fait l'objet de la présentation à notre Assemblée Générale de juin à Rouen.

3 – Total des avoirs de l'association

Ils s'élevaient à 1 631,46€ au 31.12.2023. Ils s'élèvent à 2 223,73€ (702,67€ + 1 521,06€) au 30.11.2024.

4 – Montant de la cotisation 2025

La cotisation pour l'année 2025 reste à 20€, le montant est identique au montant 2024. Il convient de souligner qu'il n'a pas augmenté depuis 2018.

5 – Situation des adhérents

Notre association compte 18 adhérents qui ont payé leur cotisation 2024 au 30 novembre 2024.

Le Conseil prend acte des informations communiquées.

V – Site Internet

Jean-Marie Damelin court présente ce point :

Les résultats chiffrés de l'année 2024 sont stables au regard de ceux de l'année 2023 notamment quant au nombre de visites (148 pour 150 l'année précédente). La durée de consultation est en très légère augmentation (2 minutes 31 pour 2 minutes 29).

La qualité du site et son intérêt sont de nouveau soulignés par les participants. Le site fait partie intégrante de la carte de visite de l'A2DRC4.

VI – Thème du jour : Le bénévolat des retraités

Ce point est présenté par René Marbach.

Le COVID a très fortement réduit le nombre de bénévoles dans toutes les tranches d'âge. Depuis l'activité a repris fortement dans les tranches d'âge 15/35 ans et 35/55

ans, ce qui n'est pas le cas de la tranche des 55 ans et plus, laquelle n'a pas retrouvé le pourcentage d'avant COVID, par rapport à l'ensemble de cette population.

« France Bénévolat » est une association dont l'objectif est de relier les associations recrutant des bénévoles et les bénévoles souhaitant s'engager.

Une rencontre avec les Directeurs de CARSAT permettrait peut-être à France Bénévolat d'intervenir dans le cadre d'opérations « Bien vieillir ».

La question du bénévolat des futurs retraités paraît déterminante, notamment sous son aspect « activité » des personnes partant à la retraite.

Information datant de ce mercredi 9 janvier 2024 :

A l'occasion d'un rendez-vous avec un Directeur de CARSAT, il apparaît que les actions relatives à l'amélioration de l'Habitat en matière d'Action Sociale Retraite seraient reprises par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Les contrats en cours restent à la CNAV.

Pour compenser cette perte d'activité, il est envisagé de développer au niveau national, une action existant à la CARSAT Rhône Alpes : « bien préparer sa retraite, dans le cadre du Bien Vieillir », s'adressant à une population : deux ans avant le départ à la retraite, deux ans après le départ à la retraite.

Pour animer ces actions, la CNAV rechercherait des bénévoles.

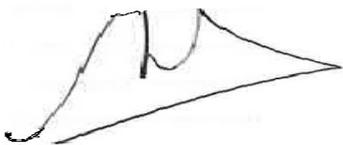
VII – Questions diverses

Contrairement à ce qui a été annoncé en séance, la prochaine réunion aura lieu à la CARSAT du Sud Est les 5 et 6 juin prochain.

Le rendez-vous à Montpellier est reporté au 2^{ème} semestre (Jeudi 13 novembre 2025). Le Directeur de la Carsat nous propose cette date car se déroulera du 13 au 15 novembre 2025 l'édition « Cœur de Ville en Lumières » organisée par la Municipalité de Montpellier. A cette occasion, les plus belles façades du patrimoine historique de la ville seront mises en valeur par des jeux de lumière (« vidéo-mapping ») et de musique.

Un spectacle sons et lumières avec des scénographies spectaculaires que nous découvrirons avec grand plaisir.

Le Secrétaire



Francis De Block

Le Président



Jean-Claude Reuzeau